

PAULIC MEUNERIE

Chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2024 : 9,9 M€

Après un cycle de forte croissance, consolidation des positions commerciales avant une nouvelle progression des ventes

PAULIC MEUNERIE (ALPAU – ISIN : FR0013479730), Groupe familial spécialisé dans les farines de haute qualité annonce la publication de son chiffre d'affaires consolidé pour le 1^{er} semestre 2024.

PAULIC MEUNERIE présente un chiffre d'affaires de 9,9 M€ en baisse de 7% en valeur et de 5% en volumes à période comparable. Cette évolution de l'activité s'explique par :

- La présence en 2023 d'un contrat de sous-traitance important sur le segment des négociants, générant un effet de base défavorable sur 2024. Au-delà de cet effet de base, ce contrat a surtout permis à Paulic Meunerie d'anticiper sur sa croissance endogène en structurant ses processus opérationnels pour faire face à des volumes très importants dans des délais tendus.
- Le démarrage progressif sur 2024 d'un contrat d'ampleur avec un acteur de premier plan de la grande distribution ; Ce contrat équivaut en volume celui susmentionné, mais porte sur une durée de 7 ans.
- Un recul attendu des prix de vente, logique dans un contexte de recul des matières premières, après les records inflationnistes que nous rencontrés avec le début du conflit russo-ukrainien, et ne signifiant pas un recul de nos marges brutes en valeur absolue ;
- Le décalage de la signature de contrats sur de nouveaux marchés à valeur ajoutée dont le démarrage devrait désormais intervenir sur la fin sur 2nd semestre après les efforts commerciaux engagés dès la fin de l'exercice précédent.

Cette pause dans la croissance doit permettre au Groupe de consolider ses positions commerciales, d'optimiser finement son organisation et renforcer ses process industriels avant de réinitier un nouveau cycle de croissance pour bénéficier du plein potentiel des investissements réalisés dès 2025.

Sur le segment des **farines de froment** (boulangeries artisanales, industrielles, biscuiteries et ateliers des grandes surfaces) les ventes ont baissé de 10% en valeur et de 7% en volumes représentant 75% du chiffre d'affaires.

Sur les **farines de sarrasin**, PAULIC MEUNERIE enregistre un chiffre d'affaires de 1,6 M€ en recul de 2% par rapport au 30 juin 2023. Sur ce segment de marché à forte valeur ajoutée, PAULIC MEUNERIE a



l'ambition de faire progresser ses volumes de vente avec à la clé un nouveau levier d'appréciation des marges.

L'analyse du mix-distribution fait ressortir l'évolution suivante :

- Sur le segment des **boulangeries et biscuiteries industrielles**, (34% des ventes en valeur du semestre), l'activité en volumes progresse de 4%. En valeur, le chiffre d'affaires recule de 11% à période comparable, le recul du prix des blés après leur forte hausse lors de la crise affectant les matières premières et l'énergie en 2022, là encore, sans corrélation sur la marges brute des contrats en valeur absolue.
- Sur le segment des **grossistes et négociants**, les ventes en valeur (13% sur le semestre) sont en recul de 52% et de 67% en volumes. Cette évolution s'explique par la fin d'un grand contrat de sous-traitance qui avait été signé en 2022 à titre exceptionnel, le temps que cet intervenant dispose de ses propres capacités d'écrasement. Faiblement contributif à la marge en valeur relative, ce contrat exceptionnel a permis au Groupe au cours des précédents exercices de disposer de volumes supplémentaires lui permettant de rapidement saturer son outil de production et préparer sa montée en gamme en tant que fournisseur référence auprès d'acteurs de premier rang.
- Sur le segment de la **distribution/GMS**, les ventes de PAULIC MEUNERIE fortement augmenté par rapport au 1^{er} semestre 2023 à plus de 2,8 M€. Ce segment représente désormais 29% du chiffre d'affaires du Groupe contre 14% au 1^{er} semestre 2023. Comme évoqué, le Groupe a signé un contrat avec un des tous premiers acteurs de la grande distribution lui permettant de bénéficier à la fois de volumes supplémentaires importants à des tarifs négociés avec des conditions contractuelles lui offrant une bonne visibilité.
- En **RHF (crêperies, restaurants traiteurs...)**, Le Groupe réalise un chiffre d'affaires de 0,5 M€ en légère baisse à période comparable compte tenu d'un effet prix défavorable. Les volumes vendus sont stables (+0%). Le développement des ventes sur ce segment à forte valeur ajoutée fortement concurrentiel constitue toujours un axe commercial important pour le Groupe.
- Sur le segment de la **boulangerie artisanale**, le chiffre d'affaires ressort en légère progression de +1% en valeur et de +3% en volumes. La proposition de valeur Qualista® demeure un atout pour apporter de la naturalité et des qualités nutritionnelles incomparables au consommateur sur un marché où la question de la complémentation en gluten de qualité très inégale constitue un frein à la consommation.



Perspectives

Le Groupe a par ailleurs mis en service son procédé innovant Oxygreen® en 2024 permettant au Groupe de bénéficier d'une accélération des ventes sur ses gammes Qualista et Nourrifibre® à partir de 2025. Comme évoqué à l'occasion de son introduction en Bourse, la montée en puissance progressive de ces gammes dans le mix-produits devrait conduire à une appréciation à terme des marges du Groupe.

En termes de marge brute, le repli du volume devrait légèrement impacter le montant de la marge brute. Dans un contexte de baisse du prix des matières premières, parallèlement à l'amorçage d'un recul sur les prix, le Groupe devrait ainsi enregistrer, à la fin du 1^{er} semestre 2024, un taux de marge brute en progression et une baisse marginale de la marge brute en valeur absolue. La discipline budgétaire stricte favorisant la forte réduction des coûts en 2023 sera poursuivie sur l'exercice en cours afin de conserver les équilibres financiers du Groupe.

Dans ce contexte exigeant et compte tenu d'un environnement économique encore volatile, PAULIC MEUNERIE réaffirme sa confiance dans ses fondamentaux.

A propos

Paulic Meunerie (ALPAU – ISIN : FR0013479730), est un Groupe familial breton reconnu sur le marché des farines labellisées. Il fidélise aujourd'hui plus de 700 clients professionnels sur des marchés diversifiés (industriels, boulangeries artisanales, ateliers de la grande distribution, restaurateurs, ...). En 2023, le Groupe a généré un chiffre d'affaires de 21,8 M€. Avec **Oxygreen®**, son procédé de purification des grains de blé à base d'ozonation permettant de diviser les pesticides par 20 et réduire le taux de mycotoxines de 30% à 50%, Paulic Meunerie se positionne sur le marché de la farine très haute qualité axée sur la nutrition santé et sur le marché en plein essor et à forte valeur ajoutée de l'alimentation des insectes d'élevage. PAULIC MEUNERIE est cotée sur Euronext Growth Paris sous le symbole ALPAU.

Pour plus d'informations, visitez www.PAULICMEUNERIE.com

SEITOSEI.ACTIFIN

François Alexis Bancel
Directeur Administratif et Financier
02 97 40 50 00
investisseurs@paulic.bzh

Benjamin Lehari
Consultant
01 56 88 11 11
Benjamin.lehari@seitosei-actifin.com

Presse
Isabelle Dray
01 56 88 11 29
Isabelle.dray@seitosei-actifin.com

Investisseurs
Sébastien Berret
01 56 88 11 11
Ri@seitosei-actifin.com